

PROCÈS-VERBAL de la **5^e séance publique régulière du conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest tenue le mardi **14 juin 2016, 18 h 30**, à l'Hôpital du Suroît, 150 rue Saint-Thomas à Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PRÉSENCES :

Dorice Boudreault
Mélanie Caron
Judith Dubé
Claude Jolin, président
Michel Laurendeau, vice-président
Roch Leblanc
Jean-Claude-Lecompte
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Patricia Quirion
Ghislain Rivet
Jean-Pierre Rodrigue

ABSENCE(S) MOTIVÉE(S) :

Line Ampleman
Michèle Goyette

INVITÉ(ES) :

Monsieur Martin Larose, directeur adjoint des ressources financières
Madame Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté et la 5^e séance publique régulière est déclarée ouverte à 18 h 45 par le président du conseil d'administration.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA20160614-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Mot du président-directeur général
6. Adoption du procès-verbal de la 4^e séance publique régulière du conseil d'administration, tenue le 4 mai 2016
7. Suivis découlant du procès-verbal de la 4^e séance publique régulière du conseil d'administration, tenue le 4 mai 2016
8. Démission d'un membre du conseil d'administration
9. **Rapports des comités du conseil d'administration**
 - 9.1 **Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 9.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 9 mai 2016
 - 9.1.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de gouvernance et d'éthique
 - 9.1.3 Règlement sur la désignation toponymique - CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 9.1.4 Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels
 - 9.2 **Comité immobilisation et environnement**
 - 9.2.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 25 mai 2016
 - 9.2.2 Autorisation de modification au bail – 87B, boulevard Marie-Victorin, Candiac
 - 9.2.3 Autorisation de renouvellement de bail – 21, rang Sainte-Anne, St-Chrysostome

- 9.2.4 Déclaration d'un immeuble excédentaire et autorisation de signature d'un bail
- 9.2.5 Antennes de télécommunication – Hôpital du Suroît
- 9.2.6 Rapport annuel 2015-2016 – Comité immobilisation et environnement
- 9.3 **Comité soins et services à la clientèle**
 - 9.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 31 mai 2016
 - 9.3.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité soins et services à la clientèle
- 9.4 **Comité des ressources humaines**
 - 9.4.1 Rapport du président / Séance tenue le 1er juin 2016
 - 9.4.2 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
 - 9.4.3 Politique de vacances des cadres
 - 9.4.4 Rapport annuel 2015-2016 – Comité des ressources humaines
- 9.5 **Comité de vérification**
 - 9.5.1 Rapport du président / Séances tenues le 1er juin et 10 juin 2016
 - 9.5.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de vérification
 - 9.5.3 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016
 - 9.5.4 Adoption du budget détaillé 2016-2017 (RR-446)
- 9.6 **Comité de vigilance et de la qualité**
 - 9.6.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 9 juin 2016
 - 9.6.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de vigilance et de la qualité
 - 9.6.3 Rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services
 - 9.6.4 Composition - Comité de gestion des risques
- 10. **Affaires du jour**
 - 10.1 Nomination du directeur des services professionnels et de l'enseignement médical
- 11. **Agenda de consentement**
 - 11.1 **Affaires médicales**
 - 11.1.1 Prolongation du statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du département de réadaptation des régionaux
 - 11.1.2 Renouvellement des statuts et privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens Pôle 1 – Vaudreuil-Soulanges, Suroît et Haut-Saint-Laurent (3)
 - 11.1.3 Renouvellement des statuts et privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens Pôle 2 - Jardins-Roussillon et régionaux en réadaptation (150)
 - 11.1.4 Non-renouvellement des statuts et des privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens – Pôle 2 - Jardins-Roussillon et régionaux en réadaptation (9)
 - 11.1.5 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (3)
 - 11.1.6 Démission de médecins, dentistes ou pharmaciens (1)
 - 11.1.7 Congé divers - Médecins, dentistes ou pharmaciens (1)
 - 11.1.8 Nomination des chefs de département et adjoints aux chefs de département
 - 11.1.8.1 Chef du département de chirurgie
 - 11.1.8.2 Adjoint au chef du département de chirurgie
 - 11.1.8.3 Adjoint au chef du département d'obstétrique-gynécologie
 - 11.1.8.4 Adjoint au chef du département de l'urgence et UHB
 - 11.1.8.5 Chef du département d'hémo-oncologie
 - 11.1.8.6 Chef du département de médecine générale
 - 11.1.8.7 Co-adjoints au chef du département de médecine générale
 - 11.1.8.8 Chef du département de pédiatrie
 - 11.1.8.9 Adjoint au chef du département de pédiatrie
 - 11.1.8.10 Chef du département de réadaptation
 - 11.2 **Affaires financières**
 - 11.2.1 Désignation des signataires autorisés pour les affaires bancaires de la composante du Haut-Saint-Laurent
 - 11.2.2 Demande de renouvellement de marge d'emprunt liée au fonds d'exploitation – composante CSSS Jardins Roussillon
 - 11.2.3 Demande de renouvellement de marge d'emprunt liée au fonds d'exploitation – composante CSSS du Suroît
 - 11.3 **Rapports annuels 2015-2016 des conseils et comité**
 - 11.3.1 Rapport annuel 2015-2016 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
 - 11.3.2 Rapport annuel 2015-2016 du Conseil des infirmières et infirmiers (CII)
 - 11.3.3 Rapport annuel 2015-2016 du Conseil multidisciplinaire (CM)
- 12. Affaires nouvelles
- 13. Documents déposés pour information
 - 13.1 Liste des engagements financiers de 1 M\$ et plus
 - 13.2 État de situation sur les infections nosocomiales - Mise à jour périodique à la période 13
 - 13.3 Correspondance transmise au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 4 mai au 13 juin 2016
- 14. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration le 21 septembre 2016
- 15. Clôture de la séance

3. PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS (DURÉE MAXIMALE : 30 MINUTES)

Le président du conseil d'administration confirme l'inscription de trois questions au registre d'inscription de la période publique de questions. Il invite à cet égard les personnes inscrites, à savoir :

Marie-Claudiel Mathieu, représentante de la FIQ:

Représentante de 5 syndicats de la FIQ, Madame Mathieu précise que le 6 juin dernier, une pétition contenant la signature de plus de 600 professionnels en soins concernant la réorganisation des centres d'activité du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) a été remise à Monsieur Richard Cloutier, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ). Cette pétition devait également être remise à M. Yves Masse, président-directeur général et à ce jour, aucun accusé de réception n'a été reçu.

Plusieurs considérations y sont déplorées, dont entre autres :

- le refus de l'employeur de fournir un portrait global de l'établissement;
- la volonté des gestionnaires de faire abstraction des conventions collectives nationale et locale et de procéder rapidement à la fusion des centres d'activité;
- l'information partielle, voire même erronée, fournie par les gestionnaires;
- l'absence d'ouverture de l'employeur de rétablir les canaux de communication avec la FIQ à la suite de la cessation de la participation aux différents comités de travail.

On y allègue également les risques encourus avec conséquence sans précédent aux soins à la population et on y réclame l'intervention d'urgence du PDG pour que cesse la détérioration des relations de travail et que soit fourni un portrait global de la réorganisation.

Le président du conseil d'administration entend les allégations et souligne qu'il n'est pas dans le rôle du conseil d'administration d'assister à une séance de négociation entre le syndicat et l'employeur. Toutefois, afin de s'assurer que tout se déroule dans les règles, il invite le président-directeur général à évaluer les avenues de solution pour améliorer la situation.

Le président-directeur général (PDG) prend la parole en soulignant avoir pris connaissance de la pétition et qu'un accusé de réception sera acheminé en bonne et due forme. Il rectifie l'allégation prétendant le refus de l'employeur de fournir un portrait global de l'établissement alors qu'il s'agit plutôt d'une incapacité de transmettre cette information actuellement en raison des limitations de certains systèmes informatiques et des validations à effectuer. Il confirme également que la collaboration est très importante pour le bien commun et qu'il n'est pas du tout dans les intentions de l'organisation de bafouer les conventions collectives, bien au contraire, les syndicats font partie prenante des partenaires de l'organisation. Il invite à la tolérance afin de faire progresser les travaux dans la bonne direction.

Le DRHCAJ est invité par le président du conseil d'administration à fournir un complément d'information à ce chapitre. Le DRHCAJ précise que les travaux progressent avec l'ensemble des syndicats et qu'il faudra reprendre également les travaux avec la FIQ. Des avenues de solution en mode de participation mutuelle avec les limitations de nos systèmes devront être évaluées.

Francine Savoie, représentante des employés FIQ du centre d'hébergement Dr Aimé Leduc:

À titre de porte-parole des employés du centre d'hébergement Dr Aimé Leduc, Madame Savoie désire interpeller le conseil d'administration sur des situations jugées préoccupantes en lien avec la diminution des soins aux patients due à un manque de ressources en soins. Elle allègue que la qualité des soins est compromise avec l'ajout de tâches, la coupe des heures en soins des préposés aux bénéficiaires, le climat de travail malsain avec menace disciplinaire à l'endroit du personnel, la non-reconnaissance, l'instabilité due à un taux élevé d'absentéisme, etc. Elle allègue que des représentations faites aux syndicats et à la Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées sont demeurées sans réponse. Elle demande à ce que le conseil d'administration face des représentations auprès des directions concernées afin de soutenir les employés dans leurs actions pour que les aînés aient les soins auxquels ils ont droit.

Le président-directeur général remercie madame Savoie de la préoccupation envers nos aînés. Il précise toutefois que la direction concernée est au fait de la situation concernant le climat de travail et que plusieurs postes vacants font en sorte qu'il y a augmentation du nombre d'employés en remplacement occasionnels ce qui rend les équipes moins stables. La direction tente de trouver des avenues de solutions pour améliorer la situation. Bien que la direction soit sensibilisée et que la situation perdure, madame Savoie propose que les employés directement concernés puissent participer à la recherche de solution. Le PDG assurera le suivi auprès de la direction concernée.

Le président du conseil d'administration remercie madame Savoie d'avoir soumis ces faits à leur attention.

Francis Collin, répondant politique APTS:

Accompagné de M. Marc Lapointe, président local de l'APTS, Monsieur Collin désire poser trois questions en lien avec les sujets suivants :

1. Transfert du personnel professionnel des CLSC vers les GMF

L'APTS s'inquiète du transfert du personnel professionnel des CLSC vers les GMF. Considérant les compressions budgétaires dans le réseau de la santé et des services sociaux et dû au manque de financement associé à la nouvelle directive du MSSS selon les mesures prévues au Programme GMF, comment l'établissement entend-il maintenir son offre de service en CLSC?

En réponse aux préoccupations, le PDG désire clarifier qu'en lien avec la réorganisation actuelle des soins et services de santé dans le réseau public, ce programme fait également partie intégrante de l'offre de service à la population. Il vise à favoriser le travail d'équipe et la collaboration interprofessionnelle pour une meilleure accessibilité des soins. Les travailleurs sociaux et les autres professionnels de la santé prévus par le Programme ne font pas l'objet de financement spécifique. Ces ressources sont une migration des professionnels de la santé de l'établissement vers les GMF. Pour le CISSSMO, il y aura transfert de dix travailleurs sociaux dans les GMF. On déplace donc certains services offerts en CLSC vers les services en GMF. On pense donc qu'il y aura un rééquilibrage de l'offre de service car le médecin pourra prendre plus de clientèle vulnérable avec le support des professionnels.

2. Coupures budgétaires prévues pour l'exercice financier 2016-2017

Concernant les coupures budgétaires additionnelles pour l'exercice financier 2016-2017, quelle est la somme prévue et quelle sera la répartition de ces coupures au travers des services?

Le PDG précise d'entrée de jeu que les membres du conseil d'administration ont tenu le 3 juin dernier, une séance de travail en lien avec la planification budgétaire 2016-2017 et que les mesures d'optimisation attendues sont de l'ordre de 4.7 M\$. Toutefois, un soutien à l'équité interrégionale a été octroyé et donnera un peu de ventilation dans certains secteurs. Une présentation plus détaillée de la planification budgétaire et des mesures d'optimisation est prévue à l'ordre du jour. Il invite donc les personnes présentes à assister à cette présentation.

3. Clinique privée dans les locaux du CISSSMO

Il y aurait eu ouverture d'une nouvelle clinique privée auditive en mai dernier dans des locaux attenants au CLSC Vaudreuil-Dorion au 35 rue Grande-Île à Valleyfield. Même si le CISSSMO est locataire de ces espaces et que le choix des locataires est en dehors du contrôle de l'organisation, cette situation créerait une certaine confusion chez la clientèle. Devant cette situation, le CISSSMO a-t-il l'intention de faire quelque chose? Si oui, qu'est qui est prévu et si non, pourquoi n'y a-t-il pas de clarification prévue?

Le PDG remercie monsieur Collin d'avoir porté cette préoccupation à notre attention. Effectivement, le CISSSMO est locataires de locaux où des services en CLSC sont offerts à la population de Valleyfield et Vaudreuil-Dorion et ne peut intervenir dans le choix des locataires. Toutefois, une vérification sera effectuée à cet égard afin de s'assurer que les mécanismes appropriés soient en place, comme une signalisation claire, pour éviter toute confusion possible des services auprès de la population.

4. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration adresse ce mot aux personnes présentes :

« Bienvenue à tous et toutes. Chaque séance du conseil d'administration revêt une grande importance dans la mission qui nous a été confiée à nous les administratrices et les administrateurs du CISSSMO. Celle-ci l'est particulièrement car elle boucle la première année d'existence de notre CISSS.

Ainsi plusieurs rapports annuels nous sont présentés et vous verrez que beaucoup de travail a été accompli durant cette année de transition par les comités extérieurs au conseil et aussi par le CA et les comités du CA pendant les six mois de notre courte existence. Non seulement du travail a été accompli mais des résultats ont été atteints.

Au-delà des rapports annuels, on nous présentera aussi les résultats financiers de la première année et le budget de la deuxième année : les deux en équilibre comme l'exige la loi. L'équilibre atteint au niveau des résultats ne s'est pas réalisé sans des efforts colossaux de la part de tous les employés et médecins de notre organisation. Au-delà des chiffres qui vous seront présentés, n'oubliez-pas qu'il y a eu des choix difficiles, des compromis, de l'acharnement, de l'oubli de soi et j'en passe. Rappelons-nous qu'il y a à peine un mois on croyait que l'atteinte de l'équilibre semblait sinon compromis grandement fragilisé en particulier en raison des

taux d'achalandage de nos urgences. Il en va de même pour la réalisation du prochain budget : le défi est de taille, les exigences du MSSS sont toujours aussi intransigeantes, les ressources sont de plus en plus pressées et, malgré quelques mesures consenties par le ministère pour corriger l'iniquité interrégionale dont nous avons la chance de profiter, notre région demeure toujours extrêmement pauvre et sous-financée. Malgré tout, tout comme vous, j'ai confiance en la compétence et le dévouement de toutes nos ressources humaines, cadres, professionnelles et syndiquées, et, je crois qu'encore une fois la marchandise sera livrée. De notre côté, nous, membres du conseil devons supporter la direction dans l'atteinte des objectifs tout en exerçant notre vigilance constante sur la qualité des soins et des services à la population en préservant au mieux nos ressources ».

5. POINTS D'INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président-directeur général commente brièvement quelques dossiers et projets ayant été au centre des activités au cours des dernières semaines. Mentionnons, entre autres :

- **Groupes de médecine de famille (GMF)** : Le PDG souligne l'ajout de deux GMF dans l'environnement de Jardins-Roussillon, soit le *Carrefour santé le St-Laurent* à Ste-Catherine et *Le Trait d'union* à Delson. Ce dernier groupe est également ciblé pour devenir une super-clinique.
- **Première année d'existence du CISSSMO** : Une invitation a été lancée aux médias locaux par la direction du CISSSMO (PDG et PDGA) afin de faire le point sur la première année d'existence du CISSSMO. Deux médias se sont présentés (Suroît et Châteauguay) et plusieurs sujets ont été abordés en lien avec les responsabilités du CISSSMO, ses réalisations durant la première année et les enjeux à venir. On s'attend à ce que cet entretien fasse l'objet d'un article dans les prochaines semaines.
- **Réorganisation de nos services cliniques** : Suite à l'adoption de la structure des départements médicaux, un processus de nomination a été enclenché pour doter les postes de chef de département et d'adjoint au chef de département. La majorité des postes ont été comblés ce qui nous permettra d'enclencher nos travaux de réflexion quant à la réorganisation des services cliniques et l'élaboration du portfolio de notre organisation médicale avec sa situation actuelle, notre vision et les enjeux. L'apport des médecins est important dans cet exercice de réflexion.
- **Mission, vision, ambitions et valeurs** : À la suite de l'adoption de l'énoncé *Mission, vision, ambitions et valeurs* de l'organisation en janvier dernier, une activité d'appropriation a eu lieu avec les cadres supérieurs et les gestionnaires le 6 juin dernier ayant pour but de faire vivre et de concrétiser la réflexion stratégique entourant la mission, la vision, les ambitions et les valeurs organisationnelles. C'est donc sous le thème de la philosophie de gestion (composée de valeurs, de principes de gestion et de pratiques de gestion) qu'on souhaite que les gestionnaires s'impliquent de façon proactive dans la réalisation de cette démarche et dans l'identification de nos pratiques de gestion organisationnelles et de nos comportements valorisés.
- **Dossier clinique informatisé (DCI)** : Les travaux en lien avec l'outil unique Crystal-Net retenue comme solution unique au Québec progressent en Montérégie. Pour le CISSSMO, le premier déploiement devrait se faire à l'Hôpital du Suroît. Considérant la complexité entourant le DCI Hélios à Jardins-Roussillon, un comité de transition sera formé afin de planifier adéquatement le changement de DCI.
- **Résultats financiers 2015-2016** : Le PDG désire souligner que malgré les difficultés rencontrées, le CISSS de la Montérégie-Ouest termine sa première année d'existence en équilibre budgétaire. Avec un budget de plus de 700 M\$, le CISSSMO dégage un surplus budgétaire au 31 mars 2016 de 6 217 \$. Il profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration de leur soutien via les travaux du comité de vérification et salue particulièrement les travaux de l'équipe de direction et de l'ensemble des gestionnaires à cette réussite. Le PDG témoigne également son appréciation auprès des équipes pour les efforts soutenus tout au long de l'année.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 MAI 2016

Résolution CA20160614-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 4^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 4 mai 2016 tel que rédigé.

7. SUIVIS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 MAI 2016

Dépôt à titre d'information de la synthèse des suivis découlant du procès-verbal de la 4^e séance publique régulière du conseil d'administration, tenue le 4 mai 2016.

8. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En raison de ses obligations professionnelles et d'un manque de disponibilité, M. Serge Saint-Laurent, membre observateur au conseil d'administration, désigné parmi les présidents des fondations de l'établissement, a remis sa démission en date du 31 mai 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 153 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), il y a vacance à compter de l'acceptation de la démission par le conseil d'administration. De plus, en vertu de l'article 20 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (LMRSSS), dans le cas d'un membre désigné, la vacance est comblée par résolution du conseil d'administration pourvu que la personne visée par la résolution possède les qualités requises pour être membre du conseil d'administration au même titre que celui qu'elle remplace.

Pour le membre observateur, l'article 11 de la LMRSSS stipule : « *S'il existe plus d'une fondation pour un établissement ou si le conseil d'administration administre un ou plusieurs établissements regroupés pour lesquels il existe une ou plusieurs fondations, l'ensemble des fondations concernées désignent un de leurs présidents pour agir comme tel. Son mandat est d'une durée maximale de trois ans* ». Le mandat de M. St-Laurent se terminait le 6 octobre 2018.

Résolution CA20160614-03

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Serge Saint-Laurent, membre observateur au conseil d'administration désigné parmi les présidents des Fondations de l'établissement en date du 31 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT l'article 153 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS) et l'article 20 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (LMRSSS), précisant les modalités d'acceptation et de remplacement d'un membre démissionnaire en cours de mandat ;

CONSIDÉRANT l'article 11 de la LMRSSS qui stipule que l'ensemble des fondations de l'établissement doit désigner un de leurs présidents pour agir à titre de membre observateur au sein du conseil d'administration ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Monsieur Serge Saint-Laurent à titre de membre observateur au sein du conseil d'administration, et ce, à compter du 14 juin 2016 ;

ET

Que le président-directeur général de l'établissement soit autorisé à entreprendre les démarches nécessaires auprès des fondations de l'établissement pour qu'elles désignent un de leurs présidents au siège vacant pour la durée non écoulée du mandat, soit jusqu'au 6 octobre 2018.

9. RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique

9.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 9 mai 2016

Le président du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 9 mai 2016, à savoir :

- Rapport annuel 2015-2016 des activités du comité de gouvernance et d'éthique;
- Règlement sur la désignation toponymique;
- Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du CISSSMO;
- Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

Les trois derniers points ont fait l'objet de recommandations auprès du conseil d'administration.

9.1.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de gouvernance et d'éthique

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de gouvernance et d'éthique pour l'exercice 2015-2016.

9.1.3 Règlement sur la désignation toponymique

Dans le cadre de la création du nouvel établissement et afin de répondre à diverses demandes effectuées à l'effet que le CISSMO reconnaisse certaines personnes en nommant un bien corporel à leur nom, il apparaît important de statuer et de déterminer les critères qui serviront de balises au traitement des différentes demandes reçues et celles qui pourraient survenir dans le futur.

Le présent règlement sera sous l'égide du conseil d'administration et le comité de gouvernance et d'éthique en assurera l'application.

Résolution CA20160614-04

CONSIDÉRANT l'importance de doter le CISSS de la Montérégie-Ouest de règles et de critères pour le choix de désignation toponymique ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission de toponymie du Québec ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du service des affaires juridiques du CISSS de la Montérégie-Ouest ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la séance du 21 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la séance du 9 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte le *Règlement sur la désignation toponymique*.

9.1.4 Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels

Dans un contexte où l'intégrité, l'imputabilité et la performance sont hautement valorisées par le conseil d'administration, ce dernier, de par son rôle et ses responsabilités en tant que gestionnaires des fonds publics et dans un souci d'amélioration continue, adopte la présente politique, laquelle établit un processus rigoureux d'évaluation de la performance de l'établissement pour l'ensemble de ses activités.

Instaurer une politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et mettre en place un système d'autoévaluation des pratiques au sein d'un conseil est une composante essentielle d'une saine gestion. La gouvernance doit faire preuve de leadership et donner l'exemple quant à l'importance de la performance au sein de l'établissement qu'elle représente. Pour jouer pleinement ce rôle, l'autoévaluation est donc primordiale.

Dans cette perspective, l'implantation d'un processus efficace d'autoévaluation annuelle, est une démarche indispensable pour optimiser la performance d'un conseil d'administration et de ses comités, de même que les conseils professionnels institués par celui-ci.

Résolution CA20160614-05

CONSIDÉRANT que la démarche d'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration s'inscrit dans un processus d'amélioration des pratiques de bonne gouvernance (conformément aux normes d'agrément) et répond à une exigence de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS);

CONSIDÉRANT que l'évaluation annuelle est une démarche indispensable pour optimiser la performance d'un conseil d'administration et de ses comités, de même que les conseils professionnels institués par celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la séance du 9 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la *Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels* ;

ET

Que le président-directeur général soit mandaté pour informer les comités et les conseils professionnels institués par le conseil d'administration de cette démarche annuelle.

9.2 Comité immobilisation et environnement

9.2.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 25 mai 2016

La présidente du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 25 mai 2016, à savoir :

- Rapport annuel 2015-2016 des activités du comité immobilisation et environnement;
- Suivis de tous les projets de rénovation et échanges pour le développement d'outils permettant au comité d'être informé adéquatement de l'avancement des projets.

Les quatre points suivants ont fait l'objet de recommandations auprès du conseil d'administration.

9.2.2 Autorisation de modification au bail – 87B, boulevard Marie-Victorin, Candiac

Le CISSSMO a un point de service au 87B, boulevard Marie-Victorin à Candiac. Ce site est occupé en majorité par l'équipe de santé au travail (CNESSST, équipe locale). À la suite de l'adoption de la Loi 10, le CISSS de la Montérégie-Centre (CISSSMC) a été nommé responsable de ces équipes et des espaces locatifs en lien avec celles-ci. Nous souhaitons donc retrancher la superficie occupée par cet usage de notre entente locative actuelle.

Le bail actuel pour les trois locaux se termine le 30 juin 2016. L'entente s'est renouvelée automatiquement pour une période d'une année, jusqu'au 30 juin 2017. Les termes et conditions du bail initial se poursuivent et le loyer annuel est de 221,98\$/m². Le CISSSMO analyse actuellement les possibilités qui permettraient de rapatrier ces équipes dans un point de service existant, à proximité.

Résolution CA20160614-06

CONSIDÉRANT que les équipes de santé au travail sont sous la responsabilité du CISSS de la Montérégie-Centre;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Montérégie-Centre a pris entente avec le locateur pour le local B3, entente qui débute le 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance tenue le 25 mai 2016;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise de procéder à une modification au bail, visant à réduire la superficie locative de 528 m² et de conserver uniquement une superficie de 206 m², soit le local B2 et B4;

ET

D'autoriser le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.3 Autorisation de renouvellement de bail – 21, rang Sainte-Anne, St-Chrysostome

Le CISSSMO a un point de service situé au 21, rang Sainte-Anne à Saint-Chrysostome (ancienne composante du Haut-Saint-Laurent). Ce local est d'une superficie de 299 m² et abrite le CLSC de Saint-Chrysostome.

Les locaux répondent aux besoins de l'établissement, par contre, il est prévu de remplacer les finis de planchers. Ceux-ci sont en tapis, donc ils ne sont pas adaptés à un milieu offrant des soins de santé.

Le bail initial venait à échéance le 31 décembre 2014. L'entente s'est renouvelée automatiquement jusqu'au 31 décembre 2015. Le propriétaire a transmis à l'établissement, le 25 mai 2015, son intention de revoir les termes de l'entente, à l'intérieur des délais prévus au bail.

Il est proposé de renouveler ce bail selon les dispositions suivantes :

- un terme de 5 ans, du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020;
- de remplacer le délai d'avis de non-renouvellement de 6 mois prévu à l'article 3.2, par un délai de 12 mois;
- que le locateur accorde au locataire une option de 5 années supplémentaires, aux mêmes conditions.

Le loyer annuel unitaire sans améliorations locatives est de 103,11 \$/m². Il s'agit d'une augmentation de 4,55 % par rapport à l'entente antérieure. Nous jugeons cette augmentation raisonnable considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation (IPC) sur cette entente depuis 2010.

Les améliorations locatives concernent le remplacement des finis de plancher, soit une somme de 9 269 \$ amortie sur 5 ans.

Résolution CA20160614-07

CONSIDÉRANT que le bail du 21, rang Sainte-Anne à Saint-Chrysostome vient à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que les locaux actuels répondent toujours à nos besoins et à l'offre de services de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance tenue le 25 mai 2016;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise de procéder au renouvellement du bail situé au 21, rang Sainte-Anne à Saint-Chrysostome, pour une période de cinq (5) ans, avec une option de renouvellement de cinq (5) années supplémentaires, aux mêmes conditions;

ET

D'autoriser le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette transaction, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.4 Déclaration d'un immeuble excédentaire et autorisation de signature d'un bail

Dans le hall d'entrée de l'Hôpital Anna-Laberge, un concessionnaire exploite une boutique cadeau. En 2002, un appel d'offres public avait été réalisé afin de retenir les services d'une entreprise privée pour exploiter cette boutique. Les démarches avaient été réalisées par la Fondation Anna-Laberge avec l'autorisation de l'établissement. L'entente locative était établie entre la Fondation et le concessionnaire.

L'entente est échue depuis le 31 mars 2016 et le CISSSMO souhaite procéder à un renouvellement avec le concessionnaire actuel dans le respect des règles. Afin de procéder à la signature d'un bail avec le concessionnaire, l'établissement doit :

1. Déclarer excédentaire, avec l'autorisation du conseil d'administration, la superficie occupée par la boutique, venant ainsi confirmer que cet espace peut être utilisé à d'autres fins que l'usage principal de l'immeuble (hôpital – soins et services). Cette déclaration doit contenir deux éléments :
 - a. La superficie (54 m²);
 - b. La durée (terme de 5 ans proposé).
2. Transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux la déclaration d'immeuble excédentaire ainsi qu'un projet de bail, et demander l'autorisation de signer un bail de gré à gré avec le concessionnaire actuel.

En suivant ces règles, le bail sera établi entre l'établissement et le concessionnaire.

L'établissement recommande la signature d'un bail de 3 ans avec la possibilité d'un renouvellement de 2 ans. Le loyer actuel est de 29 043,72 \$ par année, ce qui représente 537,85 \$ du m². Nous proposons de maintenir le coût du loyer actuel pour la première année et de prévoir une augmentation annuelle, en fonction de l'IPC (indice des prix à la consommation), pour les années suivantes.

Résolution CA20160614-08

CONSIDÉRANT que le bail entre la Fondation Anna-Laberge et le concessionnaire de la boutique cadeau de l'Hôpital Anna-Laberge est échu depuis le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT que l'établissement souhaite régulariser ce dossier dans le respect des règles du Ministère;

CONSIDÉRANT que l'établissement juge que l'espace occupé par la boutique n'est pas requis à court et moyen terme pour réaliser sa mission;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été réalisé en 2002 pour retenir les services d'une entreprise privée pour exploiter une boutique cadeau à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT que l'établissement souhaite procéder à la signature d'un bail de gré à gré avec le concessionnaire actuel pour cinq (5) ans maximum`

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance du 25 mai 2016;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise de procéder à la déclaration excédentaire de la superficie actuellement occupée par la boutique cadeau de l'Hôpital Anna-Laberge, qui représente 54 m², pour 5 ans et d'établir un bail, de gré à gré, de trois (3) ans avec une possibilité de renouvellement de deux (2) années supplémentaires, et de prévoir une augmentation annuelle, à partir de la deuxième année et pour les années subséquentes, en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) ;

ET

D'autoriser le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux.

9.2.5 Antennes de télécommunication – Hôpital du Suroît

L'Hôpital du Suroît compte un peu plus de 60 antennes de télécommunication installées sur son toit. Ces antennes sont la propriété de plusieurs compagnies privées (Bell, Rogers, Videotron, Telus, Ambulances CETAM, etc.), de services publics (GRC) et d'organisations (Club Radio amateur du Sud-Ouest). Des ententes sont établies entre l'établissement et ces différents propriétaires. Les revenus annuels associés à ces ententes sont de plus de 75 000 \$.

En considérant le rapport récent de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), l'établissement propose de renouveler les ententes et de maintenir les antennes déjà présentes sur le toit de l'Hôpital du Suroît.

De plus, dans le contexte où le conseil d'administration de l'ancienne composante du CSSS du Suroît avait pris une orientation différente à ce sujet, le CISSSMO doit soumettre sa recommandation au conseil d'administration de l'établissement.

Résolution CA20160614-09

CONSIDÉRANT que le rapport récent de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) confirme que les effets néfastes sur la santé des sources environnementales, dans le domaine des radiofréquences, sont improbables;

CONSIDÉRANT que des ententes locatives associées aux antennes sur le toit de l'Hôpital du Suroît sont échues ou viendront à échéance sous peu;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance du 25 mai 2016;

CONSIDÉRANT la possibilité de résilier les ententes locatives avec un préavis d'une année, et ce, en fonction des nouvelles études de l'INSPQ;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise le maintien de la présence des antennes de télécommunication sur le toit de l'Hôpital du Suroît

ET

Autorise le président-directeur général à signer les ententes relatives y étant associées.

ET

Que la présente résolution annule la résolution du conseil d'administration de l'ancienne composante du CSSS du Suroît #2014-51.

9.2.6 Rapport annuel 2015-2016 – Comité immobilisation et environnement

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité immobilisation et environnement pour l'exercice 2015-2016.

9.3 Comité soins et services à la clientèle

9.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 31 mai 2016

En l'absence de la présidente du comité soins et services à la clientèle, Docteure Dorice Boudreault, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 31 mai 2016, à savoir :

- Rapport annuel 2015-2016 des activités du comité soins et services à la clientèle;
- Présentations de la directrice du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées sur les sujets suivants :
 - Portrait des besoins en lits d'hébergement programme SAPA ;
 - Projet Destination milieu de vie.
- Présentation du directeur des programmes Déficiences : Plan territorial d'amélioration de l'accès et de la continuité – Bilan 2015-2016 et planification 2016-2017;
- Présentation de la directrice adjointe de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique : Entente de gestion et indicateurs cliniques;
- Présentation de la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical: Cadre de gestion des groupes de médecine de famille. Discussion du transfert des travailleurs sociaux et des travaux de la direction avec le soutien d'un chargé de projet pour l'intégration des professionnels et le soutien global.

9.3.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité soins et services à la clientèle

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité soins et services à la clientèle pour l'exercice 2015-2016.

9.4 Comité des ressources humaines

9.4.1 Rapport du président / Séance tenue le 1^{er} juin 2016

Le président du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 1^{er} juin 2016, à savoir :

- Rapport annuel 2015-2016 des activités du comité des ressources humaines;
- Présentation de l'évolution des travaux de l'équipe de soutien à la transformation dont le mandat est prévu pour une durée de 2 ans. Bilan sommaire des principales réalisations à ce jour ainsi que des prochaines étapes à venir;
- Règles relatives à la rémunération des présidents-directeurs généraux adjoints, des hors-cadre et des cadres supérieurs;
- Plan de prévision de la main-d'œuvre et des effectifs.

Les deux points suivants ont fait l'objet de recommandations auprès du conseil d'administration.

9.4.2 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Dans le cadre de la création du nouvel établissement, il est nécessaire de revoir plusieurs politiques organisationnelles, et ce, sur la base des meilleures pratiques, tant celles que l'on retrouve dans les établissements, dans la littérature ou même dans les entreprises privées. Compte tenu qu'il s'agit d'une politique importante que l'on doit retrouver dans l'ensemble des établissements du réseau, le MSSS a coordonné une démarche d'élaboration de cette politique avec la participation de représentants du réseau et d'un comité d'experts en la matière. Le processus d'élaboration de la politique a fait l'objet d'un suivi et d'une présentation auprès de la table nationale des DRHCAJ et des différentes instances au MSSS.

Résolution CA20160614-10

CONSIDÉRANT l'obligation pour l'établissement de se doter d'une politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail afin de respecter, entre autres, la législation en vigueur et les exigences en matière d'agrément ;

CONSIDÉRANT les travaux effectués en collaboration avec l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ;

CONSIDÉRANT les travaux effectués avec un groupe d'experts externes provenant des milieux scientifique et juridique ;

CONSIDÉRANT que cette politique est en conformité avec les valeurs organisationnelles de notre établissement ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 21 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines lors de la séance du 1^{er} juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la *Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail* tel que présenté.

9.4.3 Politique de vacances des cadres

Invité : M. Richard Cloutier, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)

Le DRHCAJ mentionne qu'il était important, dans le cadre de la mise en place du nouvel établissement, d'harmoniser les conditions de travail de notre personnel d'encadrement afin d'assurer une équité entre les cadres.

Le MSSS, conscient que les quantum de vacances étaient inégaux dans le réseau, a transmis une note aux établissements à l'effet que le quantum de vacances maximal pouvant être consenti aux cadres ne devait pas excéder 6 semaines par année, et ce, incluant toutes les autres formes de congé compensatoire.

En vertu du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, certaines politiques de gestion dont celle sur les vacances annuelles doivent être approuvées par le conseil d'administration.

Résolution CA20160614-11

CONSIDÉRANT l'importance pour l'établissement de se doter de politiques sur les conditions d'exercice qui sont équitables pour l'ensemble de ses cadres ;

CONSIDÉRANT les orientations et les balises établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux concernant le nombre maximal de semaines de vacances à octroyer au personnel d'encadrement ;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et établissements de santé et de services sociaux* prévoit que différentes politiques de gestion, notamment celle sur les vacances annuelles, doivent être approuvées par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 21 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines lors de la séance du 1^{er} juin 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la *Politique de vacances des cadres*, tel que présenté.

9.4.4 Rapport annuel 2015-2016 – Comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité des ressources humaines pour l'exercice 2015-2016.

9.5 Comité de vérification

9.5.1 Rapport du président / Séances tenues le 1^{er} et 10 juin 2016

Le président du comité résume les principaux dossiers ayant été traités aux séances du 1^{er} et du 10 juin 2016, à savoir :

- Mesures d'optimisation 2015-2016 – Reddition de compte à la période 13 : Les mesures d'optimisation réalisées représentent un montant de près de 7.9 M\$, soit un taux d'atteinte de la cible de 100% au global.
- Mesures d'optimisation 2016-2017 : Pour le prochain budget, les efforts d'optimisation représentent une réduction budgétaire de l'ordre de 4.7 M\$. La direction a fait une présentation détaillée aux membres du comité de vérification du processus ayant mené à l'identification et à l'analyse des mesures d'optimisation. Les membres du conseil d'administration ont procédé, lors d'une séance de travail tenue le 3 juin dernier, à l'étude approfondie du Plan d'optimisation 2016-2017 qui doit être transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Formation par nos vérificateurs externes sur le rapport financier AS-471 et présentation des résultats financiers pour l'exercice 2015-2016;
- Adoption du plan de travail pour le comité de vérification pour les prochaines rencontres;
- Démission de monsieur Serge St-Laurent : le conseil d'administration devra nommer un remplaçant au sein du comité de vérification et du comité des ressources humaines en remplacement de monsieur St-Laurent. Les membres sont invités à faire part de leur intérêt pour la prochaine séance publique;

Le président du comité de vérification désire souligner l'excellent travail de la présidente-directrice générale adjointe et du directeur adjoint des ressources financières afin de rendre accessible et compréhensible l'ensemble des dossiers de nature financière pour que les membres puissent saisir l'ampleur des enjeux et des défis.

Les trois dossiers suivant le point 9.5.2 ont fait l'objet de recommandations auprès du conseil d'administration.

9.5.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de vérification

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vérification pour l'exercice 2015-2016.

9.5.3 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016

Invités : Mme Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe (PDGA) et Martin Larose, directeur adjoint des ressources financières (DARF)

En vertu des articles 289 à 295 de la *Loi sur les services de santé et services sociaux*, les livres et comptes de l'établissement doivent être audités par un auditeur externe indépendant. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a donc été mandatée par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'audit du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016, et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada;

Aussi, les membres du comité de vérification ont examiné les résultats de l'exercice financier 2015-2016 du CISSS de la Montérégie-Ouest, dûment présentés au rapport financier annuel (AS-471).

La PDGA et le DARF présentent et expliquent les résultats des revenus du fonds d'exploitation de 714 862 664 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses sont de 714 856 447 \$ pour ces mêmes activités, dégageant un surplus de 6 217 \$. Également, le fonds d'immobilisation affiche un surplus des revenus sur les charges de 481 666 \$, soit un

surplus total des fonds d'exploitation et d'immobilisation pour l'exercice 2015-2016 de 487 883 \$.

De plus, visant à permettre un suivi de l'utilisation des surplus cumulés au 1^{er} avril 2015 par les composantes fusionnées à l'établissement, et ce, conformément aux nouvelles directives émises par le ministère, l'établissement doit décider de l'affectation par programmes-services des surplus cumulés. Dans ce contexte, le CISSS de la Montérégie-Ouest propose d'affecter la totalité des surplus cumulés au 1^{er} avril 2015, soit un montant de 4 140 101 \$ dans les programmes-services suivants :

- Déficience physique : 1 067 971\$
- Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme : 2 065 093\$
- Dépendances : 1 007 037\$

À la suite des précisions apportées par la PDGA et le DARF, les membres proposent l'adoption de la résolution suivante :

Résolution CA20160614-12

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 289 à 295 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et comptes de l'établissement ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeur externe indépendant mandaté par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'exercice 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE les auditeurs ont procédé à l'audit du rapport financier annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest, et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada;

CONSIDÉRANT QU'à la séance du comité de vérification du 10 juin 2016, les membres ont examiné les résultats financiers pour l'exercice 2015-2016 du CISSS de la Montérégie-Ouest, et ont constaté un surplus au fonds d'exploitation de 6 217 \$ et un surplus au fonds d'immobilisation de 481 666 \$, dégageant un surplus total pour l'exercice 2015-2016 de 487 883 \$;

CONSIDÉRANT QU'à cette même séance les membres du comité de vérification ont reçu la proposition d'affectation par l'établissement de la totalité des surplus cumulés au 1^{er} avril 2015, soit un montant de 4 140 101 \$, aux programmes-services suivants :

- Déficience physique : 1 067 971 \$
- Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme : 2 065 093 \$
- Dépendances : 1 007 037 \$

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Vallerand de la firme Raymond Chabot Grant Thornton a présenté aux administrateurs lors de la séance plénière du conseil d'administration du 14 juin le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 10 juin 2016; Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest approuve le rapport financier annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (rapport AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest;

ET

Que le conseil d'administration autorise l'affectation de la totalité des surplus cumulés au 1^{er} avril 2015 de 4 140 101 \$ aux programmes-services suivants : déficience physique (1 067 971 \$), déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme (2 065 093 \$) et dépendance (1 007 037 \$);

ET

Que le conseil d'administration désigne monsieur Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest et madame Céline Rouleau, directrice des ressources financières intérimaire, pour signer le rapport financier (AS-471) 2015-2016 pour et au nom de l'établissement, et ce, suivant la réception du rapport signé par l'auditeur indépendant.

En guise de conclusion, le président du conseil d'administration se dit très conscient que cette année de transformation a engendré un exercice fastidieux de consolidation budgétaire en dépit des efforts demandés par le MSSS. Il propose donc une motion de félicitations et de reconnaissance aux membres de l'équipe de direction, aux gestionnaires, aux équipes et aux

médecins de l'organisation en reconnaissance des efforts soutenus déployés durant la dernière année pour atteindre l'équilibre budgétaire tout en assurant un maintien des soins et services.

Résolution CA20160614-13

MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT l'adoption du rapport financier annuel par le conseil d'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 2016 dégagant un léger surplus opérationnel;

CONSIDÉRANT les efforts soutenus en cette première année de transformation de la part des membres de l'équipe de direction, des gestionnaires, des équipes et des médecins de l'organisation pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du président du conseil d'administration;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que les membres du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adressent une motion de félicitations aux membres de l'équipe de direction, aux gestionnaires, aux équipes et aux médecins de l'organisation en reconnaissance des efforts soutenus déployés durant la dernière année pour atteindre l'équilibre budgétaire tout en assurant un maintien des soins et services.

9.5.4 Adoption du budget détaillé 2016-2017 (RR-446)

Invitée : Mme Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe

La PDG précise qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (art. 285) l'établissement doit, à la réception de son budget initial de fonctionnement du Ministère de la Santé et des services sociaux, préparer un budget détaillé (RR-446) et s'engager, par résolution du conseil d'administration, à atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars de l'exercice financier.

Aussi, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux*, le conseil d'administration doit adopter un budget en surplus ou en équilibre budgétaire. L'établissement doit maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges en cours d'exercice financier et ne doit pas encourir de déficit en fin d'année.

Le 10 mai 2016, le MSSS a signifié au CISSS de la Montérégie-Ouest l'enveloppe budgétaire initiale lui étant consentie pour l'exercice 2016-2017. Cette enveloppe escompte également le rendement des mesures d'optimisation à être mises en place pour l'exercice courant. Les mesures ciblées visent à améliorer l'efficacité des services et la pertinence des soins, de même qu'à générer des économies découlant d'un meilleur approvisionnement en commun.

Lors de la séance du comité de vérification tenue le 1^{er} juin, les membres ont pris connaissance du processus de planification budgétaire mis de l'avant par le CISSS de la Montérégie-Ouest, ainsi que des hypothèses retenues dans le cadre de la planification budgétaire 2016-2017.

Lors de la séance de travail du conseil d'administration tenue le 3 juin, les administrateurs ont été informés des résultats de la planification budgétaire 2016-2017. Ils ont également examiné les mesures d'optimisation retenues pour l'exercice 2016-2017.

La PDGA présente de façon plus spécifique les hypothèses de la planification budgétaire en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Les revenus (budget de fonctionnement de 641,8 M\$ plus un soutien à l'équité interrégionale en santé physique de 6.2 M\$);
- Les charges salariales et non salariales;
- Les mesures d'optimisation 2016-2017 totalisant 4,7 M\$ pour l'efficacité des services et la pertinence des soins de l'ordre de 4,1 M\$ et les approvisionnements en commun de l'ordre de 0,6 M\$;
- Le rapport sommaire des résultats 2015-2016 et du budget de fonctionnement 2016-2017 dont les dépenses et les revenus sont en équilibre.

Suite aux échanges, les membres conviennent de procéder à l'adoption de la résolution suivante :

Résolution CA20160614-14

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a signifié au CISSS de la Montérégie-Ouest l'enveloppe budgétaire initiale lui étant consentie pour l'exercice 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE cette enveloppe escompte le rendement des mesures d'optimisation à être mises en place pour l'exercice courant au montant de 4 716 248 \$. Les mesures ciblées visent à améliorer l'efficacité des services et la pertinence des soins, de même qu'à générer des économies découlant d'un meilleur approvisionnement en commun;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux*, le conseil d'administration doit adopter un budget en équilibre pour l'exercice 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE le budget élaboré par l'établissement présente des revenus au fonds d'exploitation pour l'exercice 2016-2017 de 720 755 499 \$, alors que les dépenses sont équivalentes et que le budget détaillé inclut des mesures d'optimisation attendues de 4 716 248 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de vérification, lors de la séance du 1^{er} juin, ont été informés des travaux menés par l'établissement dans le cadre de l'élaboration du budget 2016-2017 et qu'ils en recommandent l'adoption au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration lors de la séance de travail du 3 juin ont été informés des résultats de la planification budgétaire de l'exercice 2016-2017 et qu'ils ont aussi examiné les mesures d'optimisation retenues par l'organisation pour l'exercice 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE certaines mesures de redressement font partie intégrante d'un plan d'équilibre budgétaire au montant de 2 030 385 \$ et nécessitent l'approbation du ministère préalablement à leur application;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte le budget détaillé de l'exercice 2016-2017 tel que présenté;

ET

Que le conseil d'administration autorise l'établissement à transmettre ces prévisions (rapport RR-446 et annexes), au ministère de la Santé et des Services sociaux accompagnées de la présente résolution ;

ET

Que le conseil d'administration désigne monsieur Claude Jolin, président du conseil d'administration et monsieur Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest, pour signer les documents relatifs au budget détaillé 2016-2017 pour et au nom de l'établissement.

9.6 Comité de vigilance et de la qualité

9.6.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 9 juin 2016

La présidente du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 9 juin 2016, à savoir :

- Rapport annuel 2-15-2016 des activités du comité de vigilance et de la qualité;
- Procédure d'examen des plaintes – Rapports de suivi pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016;
- Rapports des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie et des plans d'action associés 2015-2016 (environ 20 établissements visités), Les rapports et les plans d'action sont disponibles sur le site internet du MSSS;
- Analyse du rapport des incidents et accidents 2015-2016.

Les deux points suivant le point 9.6.2 ont fait l'objet de recommandations auprès du conseil d'administration.

9.6.2 Rapport annuel 2015-2016 – Comité de vigilance et de la qualité

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vigilance et de la qualité pour l'exercice 2015-2016.

9.6.3 Rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services

Dépôt du rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services, et ce, en conformité à l'article 33 paragraphe 9 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS) qui stipule que le commissaire aux plaintes et à la qualité des services dresse au moins une fois par année, un bilan de ses activités accompagné, s'il y a lieu, des mesures qu'il recommande pour améliorer la satisfaction des usagers et favoriser le respect de leurs droits, de même qu'aux articles 76.10 et 76.11 de cette même Loi. Les articles 50 et 57 de la LSSSS stipulent également que doit être intégré à ce rapport le rapport des médecins examinateurs et celui du comité de révision.

Le PDG souligne qu'une présentation publique de ce rapport sera prévue par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services lors de la séance publique d'information prévue cet automne. Il souligne toutefois que le nombre de plaintes au global, comparativement à l'année dernière, n'a pas considérablement augmenté, ce qui aurait pu être le cas en cette première année de transition.

Résolution CA20160614-15

CONSIDÉRANT les dispositions relatives aux articles 33, 50, 57, 76.10 et 76.11 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vigilance et de la qualité lors de la séance du 9 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services.

9.6.4 Composition – Comité de gestion des risques

Selon l'article 183 de la LSSSS, les établissements de santé doivent préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique. Ils doivent également prévoir la formation d'un comité de gestion des risques. Par ailleurs, le nombre de membres et ses règlements sont déterminés par le conseil d'administration de l'établissement de santé. Toutefois, la composition de ce comité doit assurer une représentativité équilibrée des employés, des usagers et des personnes qui exercent leur profession dans ce même établissement de santé. Ce comité aura pour fonction de rechercher, de développer et de promouvoir des moyens, d'identifier et d'analyser les risques d'incident ou d'accident en vue d'assurer la sécurité des usagers et d'assurer qu'un soutien soit apporté aux victimes et à ses proches lors de préjudices, d'un accident ou d'un incident. Il permet également d'assurer la mise en place d'un système de surveillance incluant la constitution d'un registre local des incidents et des accidents pour fins d'analyse de ces causes, de faire des recommandations au conseil d'administration et de prendre des mesures visant à prévenir la récurrence de ces incidents et accidents et de déterminer des mesures de contrôle, s'il y a lieu.

Résolution CA20160614-16

CONSIDÉRANT l'article 183 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* à l'effet que les établissements de santé doivent préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique et qu'ils doivent également prévoir la formation d'un comité de gestion des risques ;

CONSIDÉRANT l'article 39 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* stipulant que le conseil d'administration doit instituer dans l'établissement un comité de gestion des risques ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une représentativité plus équilibrée de l'ensemble des employés et médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE), sur appui du comité d'amélioration continue de la qualité et de la performance et du comité de direction ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vigilance et de la qualité lors de la séance du 9 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adopte la composition du comité de gestion des risques CISSMO, comme suit :

- 1- Présidente-directrice générale adjointe
- 2- Directrice générale adjointe / directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
- 3- Personne issue des unités de retraitement des dispositifs médicaux (URDM)
- 4- Personne issue du comité consultatif CII
- 5- Personne issue du comité consultatif CM
- 6- Personne issue du comité consultatif CMDP
- 7- Personne issue du comité des usagers
- 8- Deux personnes désignées par et parmi les personnes qui, en vertu d'une entente de service visée à l'article 108 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, dispensent pour le compte de l'établissement des services aux usagers
- 9- Personne issue des employés catégorie métiers, paratechniques et services auxiliaires
- 10- Personne issue du secteur de la santé et sécurité au travail

10. AFFAIRES DU JOUR

10.1 Nomination du directeur des services professionnels et de l'enseignement médical

Le PDG précise qu'à la suite du processus d'affichage habituel, le poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical au sein du CISSMO est vacant depuis juin 2015. Il est occupé de façon intérimaire par docteur Lucie Poitras, et ce, dans le cadre d'un contrat de services professionnels.

Comme la procédure nous y oblige, dans le cadre des processus de sélection des cadres découlant de l'application de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales* (loi 10), le ministère a validé le processus qui nous mène au choix du candidat retenu pour notre poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical.

Résolution CA20160614-17

CONSIDÉRANT que le poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical est vacant depuis son affichage en juin 2015 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de docteur Lucie Poitras à exercer les fonctions de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical à titre d'employée au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest ;

CONSIDÉRANT que pendant sa période intérimaire docteur Poitras s'est acquittée des fonctions de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical de façon très satisfaisante ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a déterminé que la classe salariale provisoire du poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical était une classe H ;

CONSIDÉRANT la validation effectuée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

CONSIDÉRANT l'appui du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 24 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de docteur Lucie Poitras à titre de directrice des services professionnels et de l'enseignement médical et de fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe H, et ce, selon les modalités prévues au *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*. La date d'entrée en fonction est prévue le 20 juin 2016.

11. AGENDA DE CONSENTEMENT

Au préalable à l'adoption des sujets inscrits à l'agenda de consentement, le président du conseil d'administration s'est assuré auprès des membres s'ils désiraient le retrait de l'un des points à l'agenda pour être traité séparément. Devant la négative, l'agenda de consentement est traité comme suit :

11.1 Affaires médicales

11.1.1 Prolongation du statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du département de réadaptation des régionaux

Résolution CA20160504-18-01

CONSIDÉRANT que la date d'expiration des statuts et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du département de réadaptation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est prévue pour le 30 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que la récente fusion du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a retardé le processus de renouvellement des statuts et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du département de réadaptation;

CONSIDÉRANT que le processus de renouvellement des statuts et privilèges est amorcé;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la prolongation de trois mois; soit jusqu'au 30 novembre 2016, des statuts et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du département de réadaptation.

11.1.2 Renouvellement des statuts et privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens Pôle 1 – Vaudreuil-Soulanges, Suroît et Haut-Saint-Laurent (3)

Résolution CA20160614-18-02

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Ophélie Arlet, omnipratricienne (97301)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Durée	1 ^{er} mars 2016 au 28 février 2018

Résolution CA20160614-18-03

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andreea Paula Iancu, omnipratricienne (06448)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Durée	1 ^{er} mars 2016 au 28 février 2018

Résolution CA20160614-18-04

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Pierre Birckel, omnipraticien (11008)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion
Durée	1 ^{er} mars 2016 au 28 février 2018

11.1.3 Renouvellement des statuts et privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens Pôle 2 – Jardins-Roussillon et régionaux en réadaptation (150)

Résolution CA20160614-18-05

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-Eve Beauchemin-Turcotte, anesthésiologiste (15424)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la condition suivante :

- **Fournir les certifications dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-06

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Vincent Guay-Langevin, anesthésiologiste (12447)
Statut	Associé
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-07

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Annie Gaudreau, anesthésiologiste (12446)
Statut	Associé
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-08

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	France Chénier, anesthésiologiste (04012)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-09

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Alex Cournoyer, anesthésiologiste (95222)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-10

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Antoine Daher, anesthésiologiste (07488)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-11

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Giselle Daher, anesthésiologiste (04069)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-12

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Julie Fournier, anesthésiologiste (13463)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-13

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Mathieu Lenis, chirurgien-dentiste (95829)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie buccale et maxillofaciale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec les recommandations suivantes :

- **Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP**
- **Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-14

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andrew Gyopar, chirurgien (93415)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-15

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Dominique Hogue, chirurgien (93376)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-16

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Claudine Lamarre, chirurgienne (99114)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-17

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christian Lévesque, chirurgien (97260)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-18

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Richard Mazerolle, chirurgien (97268)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-19

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Guillaume Bissonnette, orthopédiste (11263)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-20

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Paul Moïse, orthopédiste (85326)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-21

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Alexandre Renaud, orthopédiste (14517)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-22

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Etienne Trudeau-Rivest, orthopédiste (13212)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-23

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	André Duranceau, chirurgien (68323)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en chirurgie thoracique
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-24

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jocelyne Martin, chirurgienne (97326)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en chirurgie thoracique
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-25

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-François Blair, chirurgien (84365)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en chirurgie vasculaire
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-26

CONSIDÉRANT qu'en 2014, la recommandation suivante avait été inscrite à la résolution du conseil d'administration concernant Docteur Darren-Lee Albert:

« Il est recommandé que vos statut et privilèges soient renouvelés pour une période de deux ans. L'exécutif du CMDP ne recommandera pas de renouvellement lors de la prochaine étude si les correctifs n'ont pas été apportés; »

CONSIDÉRANT que Docteur Albert n'a pas respecté en totalité les recommandations émises antérieurement;

CONSIDÉRANT que le comité des titres du pôle 2 recommande au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest de rencontrer le candidat pour le non-respect des recommandations émises antérieurement eu égard à sa participation insuffisante aux réunions de département et aux assemblées générales;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Darren-Lee Albert, ophtalmologiste (95364)
Statut	Actif
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la condition suivante :

- **Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales**

Résolution CA20160614-18-27

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Patrice Archambault, ophtalmologiste (83142)
Statut	Associé
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-28

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christian Ferremi, ophtalmologiste (97221)
Statut	Actif
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-29

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Naomi Hasegawa, ophtalmologiste (98037)
Statut	Associé
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-30

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Hubert Landry, ophtalmologiste (11223)
Statut	Actif
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-31

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Tuong-Nam Nguyen, ophtalmologiste (03204)
Statut	Associé
Privilèges	Ophtalmologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-32

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-François Leroux, ORL (95028)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-33

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Lorne Aaron, urologue (96380)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-34

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Elie Antébi, urologue (11007)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-35

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Philippe Arjane, urologue (99291)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-36

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Lawrence Gilchrist, urologue (75483)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-37

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Daniel Lewinshtein, urologue (11486)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-38

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Mahmoud Nachabé, urologue (87050)
Statut	Associé
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-39

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Richard Sioufi, urologue (01006)
Statut	Actif
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Avec les recommandations suivantes :

- **Améliorer l'implication dans le milieu**
- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-40

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andrew Steinberg, urologue (03212)
Statut	Actif
Privilèges	Urologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-41

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	François Loiseau, gynécologue-obstétricien (97263)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation Ultrasonographie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Respecter les règlements internes du CMDP eu égard au parachèvement des dossiers**

Résolution CA20160614-18-42

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Élise Monceau, gynécologue-obstétricienne (13381)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation Ultrasonographie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec les recommandations suivantes :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**
- **Respecter les règlements internes du CMDP eu égard au parachèvement des dossiers**

Résolution CA20160614-18-43

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Francine Petit, gynécologue-obstétricienne (83245)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation Ultrasonographie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec les recommandations suivantes :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**
- **Respecter les règlements internes du CMDP eu égard au parachèvement des dossiers**
- **Maintenir des efforts continus dans ses relations interpersonnelles**

Résolution CA20160614-18-44

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Caroline Lavoie, gynécologue-obstétricienne (15251)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation Ultrasonographie Urogynécologie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Résolution CA20160614-18-45

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marieve Pellerin, gynécologue-obstétricienne (13270)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation Ultrasonographie Urogynécologie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Résolution CA20160614-18-46

CONSIDÉRANT qu'en 2014, la recommandation suivante avait été inscrite à la résolution du conseil d'administration concernant Docteure Josée Hébert:

« Il est recommandé que vos statut et privilèges soient renouvelés pour une période de deux ans. L'exécutif du CMDP ne recommandera pas de renouvellement lors de la prochaine étude si les correctifs n'ont pas été apportés; »

CONSIDÉRANT que Docteure Hébert n'a pas respecté en totalité les recommandations émises antérieurement;

CONSIDÉRANT que le comité des titres du pôle 2 recommande au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest de rencontrer la candidate pour le non-respect des recommandations émises antérieurement et des règlements internes du CMDP eu égard au parachèvement des dossiers;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Josée Hébert, gynécologue-obstétricienne (98234)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie incluant hospitalisation
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la condition suivante :

- **Respecter les règlements internes du CMDP eu égard au parachèvement des dossiers**

Résolution CA20160614-18-47

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Najlaa Houssaini, omnipraticienne (13477)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF Obstétrique incluant hospitalisation
Départements	Médecine générale Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Résolution CA20160614-18-48

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Tracy Lefebvre, omnipraticienne (15324)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF Obstétrique incluant hospitalisation
Départements	Médecine générale Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Fournir les certifications dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-49

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Wassyla Aoune Seghir, omnipraticienne (13663)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF Obstétrique incluant hospitalisation
Départements	Médecine générale Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-50

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Catherine St-Cyr, omnipraticienne (14042)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF Obstétrique incluant hospitalisation
Départements	Médecine générale Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-51

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	René Lord, omnipraticien (77117)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation et UMF
Départements	Obstétrique-gynécologie Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Résolution CA20160614-18-52

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Valérie Clermont, omnipraticienne (15665)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation Médecine générale incluant hospitalisation
Départements	Obstétrique-gynécologie Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Résolution CA20160614-18-53

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Maya Marc, pédiatre (00012)
Statut	Actif
Privilèges	Pédiatrie incluant hospitalisation Consultations externes programme en pédiatrie
Département	Pédiatrie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSMO	CMR de Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-54

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Hernan Porras-Giraldo, pédiatre (02369)
Statut	Actif
Privilèges	Pédiatrie incluant hospitalisation
Département	Pédiatrie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la condition suivante :

- Fournir des preuves d'EMC suffisantes pour le maintien des compétences

Résolution CA20160614-18-55

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marc-Olivier St-Aubin, pédiatre (15378)
Statut	Actif
Privilèges	Pédiatrie incluant hospitalisation
Département	Pédiatrie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 31 mai 2019

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les certifications dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-56

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Geneviève Beaudin, omnipraticienne (09271)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-57

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andréanne Beaudry, omnipraticienne (15316)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les certifications dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-58

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Linda Beauséjour, omnipraticienne (90034)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-59

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-Hélène Biron, omnipraticienne (11120)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-60

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Caroline Bourassa-Fulop, omnipratricienne (12130)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-61

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Julien Dumont, omnipratricien (15484)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-62

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	France Fréchette, omnipratricienne (00181)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-63

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Charles Giroux, omnipratricien (12631)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-64

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Pedro Herrera, omnipraticien (05070)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-65

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Vincent Labrie, omnipraticien (09087)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-66

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Cynthia Landry, omnipraticienne (12347)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-67

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Céline Marchand, omnipraticienne (91058)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-68

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sidney Maynard, omnipraticien (96131)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-69

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Olivier Normandin, omnipraticien (08113)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-70

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-Eve Parent, omnipraticienne (15452)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-71

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Inthysone Rajvong, omnipraticienne (04119)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-72

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Anne-Ericka Vermette-Marcotte, urgentologue (13370)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec les conditions suivantes :

- **Offrir des disponibilités plus élargies**
- **Assurer un minimum de 6 à 8 gardes par mois**
- **Améliorer la participation à l'enseignement et au travail médico-administratif**

Résolution CA20160614-18-73

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Chrysanthi Psyharis, omnipraticienne (14150)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence incluant UMF
Départements	Urgence et UHB Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-74

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Vanessa Pinard Saint-Pierre, omnipraticienne (03437)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence Médecine générale incluant hospitalisation
Départements	Urgence et UHB Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20160614-18-75

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Louise Cadoret, omnipraticienne (91275)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-76

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Véronique Carpentier, omnipraticienne (07095)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-77

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Mireille Cloutier, omnipraticienne (79080)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-78

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Anabel Rosana Figueredo Alvarez, omnipraticienne (10060)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-79

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Claude-François Gagnon, omnipraticien (97098)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-80

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Daniel Gariépy, omnipraticien (98111)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-81

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	André Gravel, omnipraticien (80183)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-82

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Catherine Hamel, omnipraticienne (09303)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-83

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Julie Jetté, omnipraticienne (08093)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-84

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Julie Laberge, omnipraticienne (02102)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-85

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Lucie Lacoste, omnipratricienne (02103)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement de Châteauguay
Autre lieu de pratique CISSMO	Centre d'hébergement de St-Rémi
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-86

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marc Lajoie, omnipratricien (90125)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-87

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Rosaire Lanctôt, omnipratricien (80063)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement de La Prairie
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-88

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Julie Larochelle, omnipraticienne (93302)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-89

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie Letendre, omnipraticienne (97123)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-90

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Maria Yanela Marquicio, omnipraticienne (12369)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-91

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-France Noël, omnipratricienne (86310)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-92

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sophie Minh-Vi Quach, omnipratricienne (12693)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-93

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Paule Renault, omnipratricienne (78133)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP**

Résolution CA20160614-18-94

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Karine Riverin, omnipratricienne (09143)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-95

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Lucie Rochon, omnipratricienne (86215)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-96

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christiane Roy, omnipratricienne (92004)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-97

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sylvie Trudeau, omnipraticienne (80399)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-98

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Danielle Venne, omnipraticienne (80619)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Kateri
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-99

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Randa Zabian, omnipraticienne (05252)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauquay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-100

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Natacha Dragin, omnipraticienne (99080)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-101

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Ghada-Maria Saddi, omnipraticienne (01232)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-102

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Ying Ying, omnipraticienne (99181)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale à l'UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-103

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Nadine Cardinal, omnipratricienne (07093)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-104

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Anne-Sophie Dion-Plante, omnipratricienne (15473)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-105

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christian Ferland, omnipratricien (91288)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-106

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Karine Gauthier, omnipratricienne (07123)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Autre lieu de pratique CISSMO	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-107

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Behzad Kazemi, omnipraticien (13776)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-108

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Félix Le-Phat-Ho, omnipraticien (13809)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-109

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Wen En Liang, omnipraticienne (15779)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-110

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Lauriane Masseau, omnipratricienne (15606)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Fournir les certifications dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-111

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Stéphane Olivier, omnipratricien (98436)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-112

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-Philippe Parent, omnipratricien (98437)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-113

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-France Pelletier, omnipraticienne (04084)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-114

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Chantal Perreault, omnipraticienne (91066)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-115

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Viviane Phan Viet, omnipraticienne (15370)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- **Fournir les certifications dans un délai de 3 mois**

Résolution CA20160614-18-116

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-Hélène Simard, omnipraticienne (92142)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-117

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Philippe Smith, omnipraticien (11419)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-118

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Guy Therrien, omnipraticien (05283)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-119

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Paule Villiard, omnipraticienne (97166)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-120

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Karyne Amyot, omnipraticienne (99040)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-121

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Dominique Archambault, omnipraticienne (91023)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-122

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Mounia Belefqih, omnipraticienne (11032)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-123

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Guillaume Bessière, omnipraticien (10546)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-124

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sylvie Dufresne, omnipraticienne (83106)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-125

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Constantin Filip, omnipraticien (14354)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-126

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Caroline Haineault, omnipraticienne (10079)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-127

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jérôme-Olivier Jutras, omnipraticien (92105)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-128

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sophie Laberge, omnipraticienne (98122)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-129

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Annie Li, omnipraticienne (15332)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les certifications dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-130

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Alice Chantal Nanhou, omnipraticienne (06479)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Autre lieu de pratique CISSMO	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-131

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Alex Richard, omnipraticien (05273)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-132

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Ka-Ho Tong, omnipraticien (12792)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-133

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Michèle Lemay, omnipraticienne (80422)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF Santé mentale
Départements	Médecine générale Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSMO	Clinique externe de santé mentale de Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-134

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-François Thérout, omnipraticien (13031)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation Assistance opératoire en chirurgie orthopédique
Départements	Médecine générale Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-135

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christine Thanh, omnipraticienne (12401)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation Médecine d'urgence
Départements	Médecine générale Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-136

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Nada Maalouf, omnipraticienne (93326)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-137

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Dorice Boudreault, omnipraticienne (82218)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Santé mentale
Départements	Médecine générale Santé mentale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Résolution CA20160614-18-138

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Isabel Larocque, omnipraticienne (13049)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Santé mentale
Départements	Médecine générale Santé mentale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardin-du-Québec
Autre lieu de pratique CISSMO	Clinique externe de santé mentale de St-Constant
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-139

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Dominic Dauphinais, radiologiste (15233)
Statut	Actif
Privilèges	Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomographie assistée par ordinateur, résonance magnétique, radiologie d'intervention et ultrasonographie)
Département	Imagerie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec la recommandation suivante :

- Fournir les certifications dans un délai de 3 mois

Résolution CA20160614-18-140

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Robert Bélanger, hémato-oncologue (78348)
Statut	Actif
Privilèges	Laboratoire, consultation en hémato-oncologie
Département	Hémato-oncologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Résolution CA20160614-18-141

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-Dominique Leccia, psychiatre (87627)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Clinique externe de santé mentale de St-Constant
Autres lieux de pratique CISSMO	Hôpital Anna-Laberge Clinique externe de santé mentale de Châteauguay
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec la condition suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-142

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Thaddeus Malec, psychiatre (96354)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Clinique externe de santé mentale de St-Constant
Autre lieu de pratique CISSMO	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-143

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Cong Du Nguyen, gastroentérologue (01344)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en gastroentérologie incluant endoscopie et hospitalisation
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec la condition suivante :

- Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-144

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Terry Smith, pneumologue (86540)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en pneumologie incluant endoscopie et hospitalisation
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

Avec les conditions suivantes :

- **Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP**
- **Respecter les horaires des cliniques externes**
- **Améliorer l'implication dans le milieu**

Résolution CA20160614-18-145

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Martin Cohen, rhumatologue (88364)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en rhumatologie
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Résolution CA20160614-18-146

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Quy Don Nguyen, cardiologue (87034)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en cardiologie
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec les recommandations suivantes :

- Améliorer l'implication dans le milieu
- Assurer une couverture de garde au besoin

Résolution CA20160614-18-147

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Michèle Ohayon, dermatologue (85113)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en dermatologie incluant hospitalisation
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20160614-18-148

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

Nom	Alain Jannard, chirurgien (71356)
Statut	Honoraire
Département	Chirurgie
Lieu	Hôpital Anna-Laberge
Durée	À vie

Résolution CA20160614-18-149

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

Nom	Claude Fortin, gynécologue-obstétricien (73144)
Statut	Honoraire
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu	Hôpital Anna-Laberge
Durée	À vie

Résolution CA20160614-18-150

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

Nom	François Dulude, omnipraticien (77259)
Statut	Honoraire
Département	Urgence et UHB
Lieu	Hôpital Anna-Laberge
Durée	À vie

Résolution CA20160614-18-151

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

Nom	Alain Primeau, omnipraticien (80247)
Statut	Honoraire
Département	Médecine générale
Lieu	Hôpital Anna-Laberge
Durée	À vie

Résolution CA20160614-18-152

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

Nom	Gaston Rolland, omnipraticien (60221)
Statut	Honoraire
Département	Médecine générale
Lieu	Hôpital Anna-Laberge
Durée	À vie

Résolution CA20160614-18-153

CONSIDÉRANT que Docteur Daniel Durand désire modifier son statut de membre associé à membre actif;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement des privilèges et modification du statut de :

Nom	Daniel Durand, chirurgien plasticien (87324)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie plastique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20160614-18-154

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-Eve Pépin désire démissionner de son PEM détenu à l'Hôpital Anna-Laberge puisqu'elle détient maintenant son PEM dans un autre milieu;

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-Eve Pépin désire modifier son statut de membre actif à membre associé;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement des privilèges, la modification du statut et la démission du PEM de :

Nom	Marie-Eve Pépin, chirurgienne plasticienne (14071)
Statut	Associé
Privilèges	Chirurgie plastique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2018

11.1.4 Non-renouvellement des statuts et privilèges – Médecins, dentistes et pharmaciens Pôle 2 – Jardins-Roussillon et régionaux en réadaptation (9)

Résolution CA20160614-18-155

CONSIDÉRANT que Docteur Mario Vachon ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Mario Vachon, omnipraticien, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-156

CONSIDÉRANT que Docteur Anh-Tai Le ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Anh-Tai Le, anesthésiologiste, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-157

CONSIDÉRANT que Docteur Frédéric Arguin ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Frédéric Arguin, omnipraticien, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-158

CONSIDÉRANT que Docteur Patrick Lacroix ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Patrick Lacroix, omnipraticien, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-159

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de département de ne pas renouveler le statut et les privilèges de Docteur Guy Grimard pour non-utilisation depuis plus d'un an et manquement aux recommandations multiples dans la complétion des protocoles opératoires depuis 3 ans;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Guy Grimard, orthopédiste, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-160

CONSIDÉRANT que Docteur Marcel J. Pelletier ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Marcel J. Pelletier, omnipraticien, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-161

CONSIDÉRANT que Docteure Geneviève Allard ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteure Geneviève Allard, omnipraticienne, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-162

CONSIDÉRANT que Docteur Daniel Poulin ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges se terminant le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Daniel Poulin, omnipraticien, se terminant le 30 juin 2016.

Résolution CA20160614-18-163

CONSIDÉRANT que Docteure Julie Parenteau termine son remplacement en cardiologie en date du 29 juin 2016;

CONSIDÉRANT que Docteur Richard Adam Friedlander revient le 30 juin 2016 de sa formation complémentaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteure Julie Parenteau, cardiologie, se terminant le 29 juin 2016.

11.1.5 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (3)

Résolution CA20160614-18-164

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Ali El-Hage ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de :

Nom	Ali El-Hage, chirurgien général (# à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie générale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de pratique :

- **Permis d'exercer**
- **Preuve d'assurance-responsabilité**
- **Copie des certifications**

Résolution CA20160614-18-165

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Marie-Laure Boursiquot ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de :

Nom	Marie-Laure Boursiquot, omnipraticienne (16071)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement de Châteauguay
Durée	Du 16 mars 2016 au 31 mai 2017

Résolution CA20160614-18-166

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Elsa Maciagowski ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de :

Nom	Elsa Maciagowski, dermatologue (# à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en dermatologie incluant hospitalisation
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSMO	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de pratique :

- Permis d'exercer
- Preuve d'assurance-responsabilité
- Copie des certifications

11.1.6 Démission de médecins, dentistes et pharmaciens (1)

Résolution CA20160614-18-167

CONSIDÉRANT que Docteure Laurence Normand-Rivest, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 25 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Docteure Laurence Normand-Rivest à compter du 25 juin 2016 pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge.

11.1.7 Congé divers – Médecins, dentistes ou pharmaciens (1)

Le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest prend acte de la demande de congé accordé pour le médecin suivant :

Docteure Christine Thanh : Congé sabbatique du 12 septembre 2016 au 11 septembre 2017 pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge

11.1.8 Nomination des chefs de département et adjoints aux chefs de département

11.1.8.1 Chef du département de chirurgie

Résolution CA20160614-18-168

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur François Lemieux;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 25 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur François Lemieux à titre de chef du département de chirurgie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CHEF DU DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE

- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;

- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Viser l'utilisation efficace et pertinente de l'ensemble du plateau technique disponible au sein du CISSMO, viser des services efficaces;
- Travailler en étroite collaboration avec le chef d'obstétrique-gynécologie, l'anesthésie, le DSP et le DSP médical adjoint pour le meilleur fonctionnement des blocs opératoires.

11.1.8.2 Adjoint au chef du département de chirurgie

Résolution CA20160614-18-169

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur Guillaume Bissonnette;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 25 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Guillaume Bissonnette à titre d'adjoint au chef du département de chirurgie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT – ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE

- Travailler en étroite collaboration avec le chef pour harmoniser les pratiques tout en respectant les différences des deux pôles;
- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Viser l'utilisation efficace et pertinente de l'ensemble du plateau technique disponible au sein du CISSMO, viser des services efficaces;
- Travailler en étroite collaboration avec le chef d'obstétrique-gynécologie, l'anesthésie, le DSP et le DSP médical adjoint pour le meilleur fonctionnement des blocs opératoires.

11.1.8.3 Adjoint au chef du département d'obstétrique-gynécologie

Résolution CA20160614-18-170

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur Roupen Bedrossian;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 25 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Roupen Bedrossian à titre d'adjoint au chef du département d'obstétrique-gynécologie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT – ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT D'OBSTÉTRIQUE-GYNÉCOLOGIE

- Travailler en étroite collaboration avec le chef pour harmoniser les pratiques tout en respectant les différences des deux pôles;
- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Viser l'utilisation efficace et pertinente de l'ensemble du plateau technique disponible au sein du CISSMO, viser des services efficaces;
- Travailler en étroite collaboration avec le chef de chirurgie, l'anesthésie, le DSP et le DSP médical adjoint pour le meilleur fonctionnement des blocs opératoires.

11.1.8.4 Adjoint au chef du département de l'urgence et UHB

Résolution CA20160614-18-171

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur Bernard Jr Richard;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISS de la Montérégie-Ouest en date du 25 mai 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Bernard Jr Richard à titre d'adjoint au chef du département de l'urgence et UHB, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT – ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'URGENCE ET UHB

- Travailler en étroite collaboration avec le chef pour harmoniser les pratiques tout en respectant les différences des deux pôles;
- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département et dans les trois salles d'urgence;
- Travailler avec la DSP, les directions et la première ligne pour l'optimisation de fonctionnement des salles d'urgence en visant l'atteinte des cibles ministérielles, notamment sur la DMS sur civière, les délais de prise en charge;
- Viser l'utilisation efficace et pertinente de l'ensemble des salles d'urgences.

Résolution CA20160614-18-172

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur Robert Bélanger;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Robert Bélanger à titre de chef du département d'hématologie-oncologie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CHEF DU DÉPARTEMENT D'HÉMATO-ONCOLOGIE

- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- S'assurer de l'actualisation du plan de cancérologie.

Résolution CA20160614-18-173

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteure Michèle Lemay;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteure Michèle Lemay à titre de chef du département de médecine générale, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CHEF DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;

- Développer une vision claire de la première ligne, travailler à la consolidation de la première ligne sur l'ensemble de notre territoire en étroite collaboration avec les DRMG locaux.

11.1.8.7 Co-adjoints au chef du département de médecine générale

Résolution CA20160614-18-174

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints (ou co-adjoints) pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature des docteurs Lynn Dominique et Mitchel Germain;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination des docteurs Lynn Dominique et Mitchel Germain à titre de co-adjoints au chef du département de médecine générale, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CO-ADJOINTS AU CHEF DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

- Travailler en étroite collaboration avec le chef pour harmoniser les pratiques tout en respectant les différences des deux pôles;
- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Consolider et développer une vision de la 1^{ère} ligne.

11.1.8.8 Chef du département de pédiatrie

Résolution CA20160614-18-175

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteur Guy Lanctôt;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Guy Lanctôt à titre de chef du département de pédiatrie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CHEF DU DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE

- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;

- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Consolider et développer une vision des services à offrir au sein du CISSMO en pédiatrie.

11.1.8.9 Adjoint au chef du département de pédiatrie

Résolution CA20160614-18-176

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteure Maya Marc;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteure Maya Marc à titre d'adjointe au chef du département de pédiatrie, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE

- Travailler en étroite collaboration avec le chef pour harmoniser les pratiques tout en respectant les différences des deux pôles;
- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Consolider et développer une vision des services à offrir au sein du CISSMO en pédiatrie.

11.1.8.10 Chef du département de réadaptation

Résolution CA20160614-18-177

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest pour connaître leurs attentes et opinion sur les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la mise en candidature de docteure Christine Fournier;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical par intérim et le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (*voir en annexe*);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest en date du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteure Christine Fournier à titre de chef du département de réadaptation, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2016 au 14 juin 2020.

MANDAT CHEF DU DÉPARTEMENT DE RÉADAPTATION

- Travailler étroitement avec le CMDP et la direction des services professionnels ainsi que l'ensemble de la direction du CISSMO à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler de concert avec les directions, la DSP et le CMDP pour l'élaboration du plan d'organisation clinique;
- Mise en place des règlements du département pour le CISSMO;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département;
- Développer une vision du nouveau département de réadaptation au sein du CISSMO;
- Élaborer le plan d'effectifs médicaux pour ce nouveau département;
- Développer les ententes de service avec les CISSS partenaires.

11.2 Affaires financières

11.2.1 Désignation des signataires autorisés pour les affaires bancaires de la composante du Haut-Saint-Laurent

Résolution CA20160614-18-178

La direction des ressources financières du CISSS de la Montérégie-Ouest souhaite régulariser la situation des signataires bancaires à la composante Haut-Saint-Laurent et d'uniformiser les signataires bancaires à travers toutes les composantes du CISSS de la Montérégie-Ouest.

CONSIDÉRANT QUE des opérations de nature bancaire du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) soient transigées à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent qui est autorisée à payer et à accepter tous les chèques, traites, billets à ordre, lettres de change, mandats ou ordres de paiement et autres effets signés, tirés, acceptés ou endossés pour le CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) par les personnes ayant les postes suivants :

- Président-directeur général : Yves Masse
- Présidente-directrice générale adjointe : Céline Rouleau
- Directrice générale adjointe : Michelle Harvey
- Directrice des ressources financières : Sylvie Marleau
- Coordonnateur des opérations financières : Stéphane Beaulieu
- Chef de service comptabilité générale : Roxane Crête
- Chef de service comptes à payer : Johanne Lamothe

Pour les numéros des comptes (folio) suivants;

- 0410473-EOP
- 0410474-EOP
- 0410475-EOP

Et de plus, à accepter en dépôt au crédit du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) tous les chèques, traites, billets, lettres de change et autres effets endossés au nom du CISSS de la Montérégie-Ouest par les personnes autorisées, ou portant la mention apposée au moyen d'un tampon ou autrement « POUR DÉPÔT AU COMPTE DU CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) » ou toute autre mention équivalente;

CONSIDÉRANT QUE les personnes autorisées soient, pour le CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) et en son nom, à faire des arrangements ou conventions avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent concernant toute question relative aux prêts ou avances consentis par la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent, y compris les découverts de compte, à transiger et régler des affaires de nature bancaire avec Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent et à signer tous les actes et documents aux fins mentionnées ci-dessus ou aux fins mentionnées audit règlement, notamment, mais sans s'y limiter, tout acte ou document conférant à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent une garantie, un titre ou des droits quelconques à l'égard de la totalité ou d'une partie des biens réels ou personnels, meubles ou immeubles, présents ou futurs du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent), y compris tout acte ou clause de dation en paiement approprié;

CONSIDÉRANT QUE les personnes autorisées aux termes des paragraphes ci-dessus et que chacune d'elle séparément soit autorisée à recevoir de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent, les relevés de compte, les chèques payés et autres effets portés au débit des comptes du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante

CSSS du Haut-Saint-Laurent) et à certifier et à accepter tous les comptes et tous les soldes des comptes entre le CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE tous les effets et garanties et documents signés, faits, acceptés ou endossés tel que stipulé ci-dessus seront valides et lieront le CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent);

CONSIDÉRANT QU'il soit fourni à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent, une liste des noms des administrateurs dirigeants ou autres mandataires du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante du Haut-Saint-Laurent) autorisés aux fins ci-dessus ainsi qu'un spécimen de leur signature, et que la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent soit avisée par écrit de tout changement qui pourrait survenir concernant ces personnes; telle liste reçue par la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent liera le CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) jusqu'à ce qu'un avis contraire soit donné à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent et que celle-ci en ait accusé réception;

CONSIDÉRANT QUE communication de la présente résolution, soit donnée à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent, et qu'elle reste en vigueur jusqu'à ce qu'un avis contraire soit donné à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent et que celle-ci en ait accusé réception;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 67.1 du règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest, toute demande de paiement doit être signée par deux personnes dûment autorisées dont au moins une est soit le président-directeur général, soit le directeur des ressources financières ou soit une personne autorisée en vertu du plan de délégation de signature;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 10 juin 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise les signataires bancaires du CISSS de la Montérégie-Ouest (composante CSSS du Haut-Saint-Laurent) mentionnés ci-dessus auprès de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent.

11.2.2 Demande de renouvellement de marge d'emprunt liée au fonds d'exploitation – composante CSSS Jardins-Roussillon

Résolution CA20160614-18-179

Pour assurer le paiement de ses dépenses courantes de fonctionnement, la composante CSSS Jardins Roussillon du CISSS de la Montérégie-Ouest doit procéder à des emprunts à court terme. Ces derniers sont réalisés en conformité avec la politique ministérielle d'emprunt relié au fonds d'exploitation et aux engagements financiers, laquelle prévoit notamment les conditions et les véhicules d'emprunts autorisés ainsi que les différentes autorisations nécessaires afin de procéder.

Les liquidités requises visent à couvrir le fonds de roulement négatif de la composante CSSS Jardins Roussillon attribuable principalement à son déficit cumulé ajusté du solde à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la prise en charge des déficits antérieurs, soit 7,4 M\$, ainsi qu'à certains financements qui seront versés en cours d'année plutôt que distribués à même les versements périodiques. Bien que la composante CSSS Jardins Roussillon puisse nécessiter les niveaux d'emprunts indiqués dans la présente fiche, la gestion de trésorerie centralisée pour le CISSS de la Montérégie-Ouest fait en sorte que les soldes requis devraient pouvoir être maintenus pour le prochain terme de six mois à des niveaux inférieurs.

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Jardins Roussillon doit recourir ponctuellement à des emprunts pour couvrir ses dépenses de fonctionnement à son fonds d'exploitation et qu'un montant maximal de 6 716 000 \$ dollars est requis pour la période du 11 juillet 2016 au 7 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE les niveaux d'emprunts sont gérés hebdomadairement afin d'assurer une utilisation optimale des liquidités et de limiter les charges d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a le pouvoir d'accorder les autorisations d'emprunt, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* et des articles 77.1 e 77.4 de la *Loi sur l'administration financière*;

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Jardins Roussillon présente un solde de fonds déficitaire ajustés de 7,4 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'autorisation d'emprunt au ministère de la Santé et des Services sociaux doit être approuvée par le conseil d'administration de l'établissement ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise la demande d'emprunt du CISSS de la Montérégie Ouest - composante CSSS Jardins-Roussillon au ministère de la Santé et des Services sociaux au montant maximale de 6 716 000 \$ pour faire face à ses besoins de liquidités pour la période du 11 juillet 2016 au 7 janvier 2017;

ET

Que le conseil d'administration autorise la signature d'une convention de crédit à intervenir entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et la Caisse centrale Desjardins ;

ET

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer la documentation nécessaire et à agir aux fins des présentes.

11.2.3 Demande de renouvellement de marge d'emprunt liée au fonds d'exploitation – composante du Suroît

Résolution CA20160614-18-180

Pour assurer le paiement de ses dépenses courantes de fonctionnement, la composante CSSS Suroît du CISSS de la Montérégie-Ouest doit procéder à des emprunts à court terme. Ces derniers sont réalisés en conformité avec la politique ministérielle d'emprunt relié au fonds d'exploitation et aux engagements financiers, laquelle prévoit notamment les conditions et les véhicules d'emprunts autorisés ainsi que les différentes autorisations nécessaires afin de procéder.

Les liquidités requises visent à couvrir le fonds de roulement négatif de la composante CSSS Suroît attribuable principalement à son déficit cumulé ajusté du solde à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la prise en charge des déficits antérieurs, soit 8,5 M\$, ainsi qu'à certains financements qui seront versés en cours d'année plutôt que distribués à même les versements périodiques. Bien que la composante CSSS Suroît puisse nécessiter les niveaux d'emprunts indiqués dans la présente fiche, la gestion de trésorerie centralisée pour le CISSS de la Montérégie-Ouest fait en sorte que les soldes requis devraient pouvoir être maintenus pour le prochain terme de six mois à des niveaux inférieurs.

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Suroît doit recourir ponctuellement à des emprunts pour couvrir ses dépenses de fonctionnement à son fonds d'exploitation et qu'un montant maximal de 6 791 000 \$ dollars est requis pour la période du 4 septembre 2016 au 4 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE les niveaux d'emprunts sont gérés hebdomadairement afin d'assurer une utilisation optimale des liquidités et de limiter les charges d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a le pouvoir d'accorder les autorisations d'emprunt, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* et des articles 77.1 e 77.4 de la *Loi sur l'administration financière*;

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Suroît présente un solde de fonds déficitaire ajustés de 8,5 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'autorisation d'emprunt au ministère de la Santé et des Services sociaux doit être approuvée par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 10 juin 2016 ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise la demande d'emprunt du CISSS de la Montérégie Ouest - composante CSSS du Suroît au ministère de la Santé et des Services sociaux au montant maximale de 6 791 000 \$ pour faire face à ses besoins de liquidités pour la période du 4 septembre 2016 au 4 mars 2017;

ET

Que le conseil d'administration autorise la signature d'une convention de crédit à intervenir entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et la Caisse centrale Desjardins ;

ET

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer la documentation nécessaire et à agir aux fins des présentes.

11.3 Rapports annuels 2015-2016 des conseils et comité

Les membres du conseil d'administration prennent acte du bilan annuel 2015-2016 des activités des conseils suivants :

11.3.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

11.3.2 Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

11.3.1 Conseil multidisciplinaire (CM)

Le président-directeur général souligne que le rapport annuel du comité des usagers du centre intégré (CUCI) sera déposé à la séance publique régulière prévue le 21 septembre 2016.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

13. DOCUMENTS DÉPOSÉS POUR INFORMATION

13.1 Liste des engagements financiers de 1 M\$ et plus

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration le 16 mars dernier, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$.

La liste des engagements financiers supérieur à 1 M\$ est donc soumise aux membres pour la période du 16 mars au 31 mai 2016.

13.2 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 13

Dépôt à titre d'information de l'état de situation sur les infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) à la période 13.

13.2 Correspondance transmise au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 4 mai au 13 juin 2016

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 4 mai au 13 juin 2016	
Type de correspondance	Date de transmission
2016-05-04 Conclusion du Protecteur du citoyen – Plainte 2015-00411 Aucune recommandation particulière à l'endroit de l'établissement	2016-04-20 (par courriel)
2016-05-30 Réponse à la lettre de blâme du syndicat CSN-CMR	2016-06-03 (par courriel)
2016-05-31 Démission de M. Serge Saint-Laurent	2016-05-31 (par courriel)

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 4 mai au 13 juin 2016	
Type de correspondance	Date de transmission
Correspondances déposées sur place à la séance du CA du 4 mai 2016 (FROHME et APTS)	2016-05-05 (par courriel)
Communiqué interne – Nomination du Dr Ghislain Rivet au conseil d'administration	2016-05-05 (par courriel)
Bulletin Zoom sur le CA – Séance du 4 mai 2016	2016-05-27 (par courriel)
Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 4 mai au 13 juin 2016	Journalière depuis le 4 mai 2016 (par courriel)

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 21 SEPTEMBRE 2016

En conformité avec le calendrier adopté, la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration se tiendra le 21 septembre 2016, 19 h 30, au CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 20 h 40.

Claude Jolin
Président du conseil d'administration

Yves Masse
Secrétaire du conseil d'administration